

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-1460/SG/CG approuvant la délibération n° 71/1/CLR du 19 octobre 1971 par laquelle le Président du conseil d'administration est habilité à passer avec le Territoire Français des Afars et des Issas une convention portant sur un prêt de 45.000.000 FD. destinés à la viabilité de la zone portuaire sud .

n° 71-1460/SG/CG

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1971

Date de publication
27 octobre 1971

Date du numéro
10 novembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 71-1/CLR du 19 octobre 1971 du conseil d'administration de la Caisse locale de retraites habilitant son président à passer au nom de ladite caisse avec le Territoire Français des Afars et des Issas une convention portant sur un emprunt d'un montant global de quarante-cing millions (45.000.000) de francs Djibouti destiné à la viabilité de la zone portuaire sud.